

FEDERATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE



47ES CHAMPIONNATS DU MONDE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FIG

MONTREAL (CAN)

2 – 8 octobre 2017



PLAN DE TRAVAIL

Table des matières:

PREAMBULE.....	3
1. FEDERATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE (FIG).....	4
2. COMITE D'ORGANISATION LOCAL (COL).....	5
3. PROGRAMME PROVISoire (SUJET A MODIFICATIONS).....	6
4. DROIT DE PARTICIPATION ET ACCREDITATIONS.....	11
5. ASSURANCE.....	13
6. INSCRIPTIONS NOMINATIVES REGISTRATIONS.....	13
7. BREVET DE JUGE.....	14
8. CHANGEMENT DANS LA LISTE DE PARTICIPATION	14
9. SITE.....	14
10. TRANSPORTS ET VISAS.....	15
11. HEBERGEMENT.....	15
12. REPAS.....	17
13. FORMAT ET PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT	18
14. FORMAT ET PROGRAMME D'ECHAUFFEMENT	19
15. FORMAT ET PROGRAMME DE COMPÉTITION	20
16. ENGINs HOMOLOGUES FIG	22
17. NOUVEAUX ELEMENTS, DEMANDE DE CHANGEMENT DE MENSURATIONS D'ENGINs, NUMERO DE SAUT	22
18. MUSIQUE.....	22
19. PANEL DE JUGES, JURY D'APPEL ET SUPERVISION	22
20. ANNONCES, CONTRÔLE DES PRESENCES ET DEFILES D'ENTREE/DE SORTIE	23
21. NOTATION.....	23
22. RECLAMATIONS.....	24
23. CEREMONIES.....	24
24. PRIX LONGINES DE L'ELEGANCE.....	25
25. SERVICES MEDICAUX.....	25
26. CONTRÔLES ANTIDOPAGE ET AUTORISATIONS A USAGE THERAPEUTIQUE.....	25
27. DOTATIONS EN ESPECES.....	26
28. REUNIONS, INSTRUCTIONS ET SEMINAIRES.....	26
29. MEDIAS ET TV.....	28
30. FAN ZONE	30
31. INFORMATIONS TOURISTIQUES.....	30
32. RECAPITULATIF DES DELAIS EN SUSPENS... ..	31

PREAMBULE

Le plan de travail des 47es Championnats du monde de gymnastique artistique de Montréal (CAN) qui auront lieu du 2 au 8 octobre 2017 a été préparé par le siège de la FIG, les CT GAM et GAF FIG et le COL sur la base des règles et règlements FIG suivants (en vigueur en 2017) :

- Statuts
- Règlement technique
- Règlement des juges (règles générales et règles spécifiques par discipline)
- Codes de pointage GAM 2017, y compris Lettre GAM 32
- Code de pointage GAF2017-2020, y compris Lettre GAF 41
- Règlement des Championnats du monde individuels FIG
- Normes des engins FIG
- Règles de publicité FIG
- Règles d'accréditation FIG
- Organisation médicale des compétitions officielles FIG
- Règlement antidopage
- Règlement des cérémonies protocolaires
- Guide média
- Règlement sur les licences
- Et toute autre décision prise ultérieurement par le Comité exécutif et les Comités techniques FIG.

Toutes les fédérations participantes s'engagent à respecter les Statuts et les Règlements FIG, notamment pour ce qui est de l'âge et de la nationalité des gymnastes ainsi que pour les Règlements spécifiques concernant l'art. 11.10 « Assurance » du Règlement technique.

Les fédérations ne s'étant pas acquittées de leurs engagements financiers envers la FIG (cotisation annuelle de membre, factures impayées, frais d'inscription non remboursables par exemple) et le COL ne sont pas autorisées à participer à ces Championnats du monde.

1. FEDERATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE (FIG)

Fédération Internationale de Gymnastique

Personnes de contact : Terhi Toivanen (GAM) et Céline Cachemaille (GAF)

Avenue de la Gare 12A

Case Postale 630

CH - 1001 Lausanne

Ligne générale: +41 (0)21 321 55 10

Lignes directes : T. Toivanen: +41 (0)21 321 55 33 et C. Cachemaille +41 (0)21 321 55 14

Fax : +41 (0)21 321 55 19

Email : ttoivanen@fig-gymnastics.org et ccachemaille@fig-gymnastics.org

Site internet : <http://www.fig-gymnastics.com>

Officiels FIG

Président FIG	Morinari Watanabe
Président du jury d'appel et comité de supervision GAM	Jesus Carballo
Membre du jury d'appel et comité de supervision GAM	Ali Zaater
Présidente du jury d'appel et comité de supervision GAF	Naomi Valenzo
du jury d'appel et comité de supervision GAF	Youssef Al-Tabbaa
Représentant de la commission médicale FIG	Dr Michel Léglise
Commissaire aux engins FIG	Ludwig Schweizer
Secrétaire général FIG	André Gueisbuhler

Comité technique masculin et jury supérieur

Président CT GAM (président du jury supérieur)	Arturs Mickevics
1er vice-président CT GAM (superviseur anneaux)	Andrew Tombs
2e vice-président CT GAM (superviseur barres parallèles)	Julio Marcos Felipe
Membre CT GAM (superviseur barre fixe)	Holger Albrecht
Membre CT GAM (superviseur sol)	Jeff Thompson
Membre CT GAM (superviseur saut)	Hiroyuki Tomita
Membre CT GAM (superviseur cheval-arçons)	Liping Huang

Comité technique féminin et jury supérieur

Présidente CT GAF (présidente du jury supérieur)	Donatella Sacchi
1ère vice-présidente CT GAF (superviseur poutre)	Kym Dowdell
2e vice-présidente CG GAF (superviseur barres asymétriques)	Qiurui Zhou
Membre CT GAF (superviseur sol)	Liubov Andrianova
Membre CT GAF (superviseur saut)	Elena Davydova
Membre CT GAF (membre du jury supérieur)	Johanna Gratt
Membre CT GAF (membre du jury supérieur)	Tatiana Perskaia

Représentants des athlètes GAM et GAF

GAM	Jani Tanskanen	GAF	Elizabeth Tweddle
-----	----------------	-----	-------------------

Attachés des comités techniques GAM et GAF

GAM	Jérôme Boisteau	GAF	Natalie Turner
-----	-----------------	-----	----------------

Employés FIG

Vice-secrétaire général FIG	Nicolas Buompane
Coordinateur technique FIG	Steve Butcher
Responsable des sports FIG GAM	Terhi Toivanen
Responsable des sports FIG GAF	Céline Cachemaille
Directeur marketing et communication FIG	Olivier Strebel
Responsable médias FIG	Stéphanie Pertuiset
Rédactrice FIG	Blythe Lawrence
Technologie / Webmaster FIG	Pierre Droz
Photographe officiel FIG	Volker Minkus
Coordinateur et producteur TV FIG	Jean-François Rossé

TV – Diffuseur hôte

HB	CBC Canada
----	------------

Longines – IRCOS

Responsable de l'équipe Longines	Christophe Pittet
----------------------------------	-------------------

2. COMITE D'ORGANISATION LOCAL (COL)

Fédération canadienne de gymnastique

Contact: Richard Crépin, président

1900 City Park Drive, Suite 120

OTTAWA ON K1J 1A3, Canada

Tél : +1 613 748 5637

Fax: +1 613 748 5691

Email: GCGChair@gymcan.org

Site internet: <http://www.gymcan.org/>

47^{es} Championnats du monde FIG d'artistique

Contact: Jean-Paul Caron, CEO

4545, avenue Pierre-De-Coubertin

Montréal QC H1V 0B2, Canada

Tél : +1 514 360 0145 ext 600

Email: locinfo@cmgamtl2017.com

Site internet: <http://www.mtl2017gymcan.com>

Officiels COL

Richard Crépin	Président
Jean-Paul Caron	Directeur général
Bianelle Legros	Suppléant du directeur général
Patrick Lafond	Directeur - Opérations
Nathalie Bastien	Directrice - Finances, Adm. & RH
Pierre Privé	Directeur - Compétitions
William Moylan	Directeur – Accueil & protocole
Chantal Gilbert	Directrice - Marketing & communication

Bureau des informations sportives (SID)

Le bureau des informations sportives (SID) est situé au niveau 100 de la East Hall (entrée des délégations) du 27 septembre au 8 octobre 2017 (cf. annexe 1). Il est en service durant les heures d'entraînement, d'échauffement et de compétition.



SID téléphone: + 1 438 476 2541 (imprimé aussi au verso de la carte d'accréditation)



SID courriel: sid@cmgamtl2017.com

Un « portail » événementiel opérationnel durant toute la durée des Championnats du monde a été élaboré. Les informations détaillées à son sujet ainsi que la connexion utilisateur seront communiquées aux fédérations avant les Championnats du monde. Le portail fournira les listes de départ, les résultats ainsi que des informations techniques en lien avec les Championnats du monde.

Des casiers de délégation sont installés au SID. Toutes les informations concernant la compétition, l'échauffement, l'entraînement, la notification de réunions, les transports, les fonctions officielles ainsi que la correspondance de la FIG et du COL sont distribués via les casiers des délégations.

Une carte spéciale SID sera remise aux chefs de délégation ou à leur suppléant au SID. Ces derniers, ou leur suppléant, doivent la présenter au moment de venir chercher les informations ou les résultats dans le casier de leur délégation. Le membre de la délégation désigné pour venir chercher les informations dans le casier de la délégation est prié de signer pour attester avoir reçu l'information. Toute réclamation doit être adressée au SID.

Des bureaux d'information sont également installés à la réception des hôtels officiels.

Officiers de liaison

La langue officielle est l'anglais. Aucun officier de liaison officiel n'est désigné pour escorter les fédérations. Des hôtesses du COL sont néanmoins à disposition pour aider à la traduction (le cas échéant) lors de réunions et de demandes média. Elles peuvent également aider les membres des délégations en les renseignant de manière générale sur la compétition.

3. PROGRAMME PROVISOIRE (SUJET A MODIFICATIONS)

DATE/HEURE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT
Lundi 25 sept. Comme annoncé Si nécessaire	Arrivée du CT GAM Réunion staff FIG-staff COL	Comme annoncé Salle FIG
Mardi 26 sept. Comme annoncé Comme annoncé Si nécessaire 10:00-18:00	Arrivée du CT GAF Arrivée des juges D GAM Réunion staff FIG-staff COL Réunion CT GAM	Comme annoncé Comme annoncé Salle FIG Salle CT GAM
Merc. 27 sept. Comme annoncé Comme annoncé Si nécessaire Selon horaire 09:00-12:00 10:00-18:00 14:00-18:00	Jour d'arrivée officiel des délégations Arrivée des juges D GAF Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins Réunion CT GAM Réunion CT GAF Réunion avec les juges D GAM	Comme annoncé Comme annoncé Salle FIG Halles concernées Salle CT GAM Salle CT GAF Salle des juges GAM

DATE/HEURE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT
Jeudi 28 sept.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF	Halles entraînement
Si nécessaire	Réunion staff FIG-staff COL	Salle FIG
Selon horaire	Contrôle des engins	Halles concernées
09:00-12:00	Réunion CT GAF	Salle CT GAF
09:00-13:00	Séance d'information juges GAM et tirage qualifications / finales AA	Salle des juges GAM
13:00-15:30	Réunion avec juges D GAF	Salle des juges GAF
16:00-18:00	Répétition générale COL (défilé et présentation de l'événement)	FOP
20:00-21:00	Séance d'orientation	Tower Auditorium
Ven. 29 sept.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF	Halles entraînement
Selon horaire	Echauffement GAM	Halle d'échauffement
Selon horaire	Entraînement sur le podium GAM (subdivisions 1, 2 et 3)	FOP
Selon horaire	Contrôle des engins	Halles concernées
Fin 2 ^e sub podium	Réunion Longines pour tous les juges GAM	FOP
09:00-09:30	Réunion des juges GAM	Salle des juges GAM
10:00-11:00	Réunion CT GAF	Salle CT GAF
11:00-15:00	Séance information juges GAF et tirage qualifications et finales AA	Salle des juges GAF
Samedi 30 sept.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF	Halles entraînement
Selon horaire	Echauffement GAM	Halle d'échauffement
Selon horaire	Entraînement sur le podium GAM (subdivision 4)	FOP
Selon horaire	Contrôle des engins	Halles concernées
09:00-09:30	Réunion des juges GAM	Salle des juges GAM
11:00-14:00	Réunion CT GAF	Salle CT GAF
Selon horaire	Echauffement GAF	Halle d'échauffement
Selon horaire	Entraînement sur le podium GAF (subdivisions 1 et 2)	FOP
15:00-15:30	Réunion des juges GAF	Salle des juges GAF

DATE/HEURE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT
Dim.1er octobre		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF	Halles entraînement
Selon horaire	Echauffement GAF	Halle d'échauffement
Selon horaire	Entraînement sur le podium GAF (subdivisions 3, 4 et 5)	FOP
Selon horaire	Contrôle des engins	Halles concernées
Fin 3 ^e sub. podium	Réunion Longines pour toutes les juges GAF	FOP
10:00-18:00	Réunion CT GAM	Salle CT GAM
12:00-12:45	Conférence de presse inaugurale	Montreal Tower
12:00-14:00	Réception pour les médias	Montreal Tower
12:30-13:00	Réunion des juges GAF	Salle des juges GAF
Heure à confirmer	Réception pour les chefs de délégation	Hôtel de ville
Lundi 2 oct.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF	Halles entraînement
Selon horaire	Contrôle des engins	Halles concernées
09:00-09:30	Réunion des juges GAM	Salle des juges GAM
10:00-18:00	Réunion CT GAF (A CONFIRMER)	Salle CT GAF
Selon horaire	Echauffement GAM	Halle d'échauffement
Selon horaire	Qualifications GAM (subdivisions 1, 2 et 3)	FOP
09:30-10:00	Cérémonie d'ouverture	FOP
10:00-13:00	Subdivision 1	FOP
14:00-17:00	Subdivision 2	FOP
18:00-21:00	Subdivision 3	FOP
Mardi 3 oct.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF	Halles entraînement
Selon horaire	Contrôle des engins	Halles concernées
09:00-09:30	Réunion des juges GAM	Salle des juges GAM
Selon horaire	Echauffement GAM	Halle d'échauffement
Selon horaire	Qualifications GAM (subdivision 4)	FOP
10:00-13:00	Subdivision 4	FOP
15:00-15:30	Réunion des juges GAF	Salle des juges GAF
Selon horaire	Echauffement GAF	Halle d'échauffement
Selon horaire	Qualifications GAF (subdivisions 1 et 2)	FOP
16:00-18:00	Subdivision 1	FOP
19:00-21:00	Subdivision2	FOP

DATE/HEURE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT
Mercredi 4 oct.		
Selon horaire	Entraînement GAM (finalistes) et GAF	Halles entraînement
Selon horaire	Contrôle des engins	Halles concernées
8:30-11:30	Réunion qualification olympique 2020	Tower Auditorium
10:00-18:00	Réunion CT GAM et analyse des qualifications par les juges	Salle CT GAM
10:00-11:00	Répétition générale COL cérémonies protocolaires	FOP
12:30-13:00	Réunion des juges GAF	Salle des juges GAF
Selon horaire	Echauffement GAF	Halle d'échauffement
Selon horaire	Qualifications GAF (subdivisions 3, 4 et 5)	FOP
13:30-15:30	Subdivision 3	FOP
16:00-18:00	Subdivision 4	FOP
19:00-21:00	Subdivision 5	FOP
Jeudi 5 oct.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF (finalistes)	Halles entraînement
Selon horaire	Contrôle des engins	Halles concernées
10:00-selon besoins	Réunion CT GAF et analyse des qualifications par les juges	Salle CT GAF
17:00-19:00	Atelier GAF	Salle CT GAF
17:30-19:00	Réunion des athlètes GAF et élection de la représentante	Tower Auditorium
18:00-18:30	Réunion des juges GAM	Salle des juges GAM
Selon horaire	Echauffement GAM	Halle d'échauffement
19:00-21:50	Finale concours général GAM	FOP
Fin AA GAM	Cérémonie protocolaire finale concours général GAM	FOP
Fin cérém. protocolaire	Conférence de presse des médaillés	Salle conf. presse
Vendredi 6 oct.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF (finalistes)	Halles entraînement
Selon horaire	Contrôle des engins	Halles concernées
10:00-18:00	Réunion CT GAM et analyse des finales AA par les juges	Salle CT GAM
14:30-17:30	Réunion CT GAF si nécessaire	Salle CT GAF
17:30-19:00	Réunion des athlètes GAM et élection du représentant	A CONFIRMER
17:45-18:30	Réunion des juges GAF et tirage au sort pour les finales par engin	Salle des juges GAF
Selon horaire	Echauffement GAF	Halle d'échauffement
19:00-	Finale concours général GAF	FOP
Fin AA GAF	Prix Longines de l'élégance GAM et GAF	FOP
Fin Prix Longines	Cérémonie protocolaire finale concours général GAF	FOP
Fin cérém. protoc..	Conférence de presse des médaillées	Salle conf. presse

DATE/HEURE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT
Samedi 7 oct.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF (finalistes)	Halles entraînement
Selon horaire	Contrôle des engins	Halles concernées
09:00-12:00	Réunion CT GAF et analyse des finales AA par les juges	Salle CT GAF
10:30-11:30	Table ronde Président FIG	Tower Auditorium
11:30-12:30	Entraînement sur le podium GAM et GAF (finalistes)	FOP
11:30-12:30	Réunion des juges GAM et tirage au sort pour finales par engin (FX, PH, RI)	Salle des juges GAM
12:00-12:30	Réunion des juges GAF	Salle des juges GAF
Selon horaire	Echauffement GAM et GAF	Halle d'échauffement
13:00-16:30	Finales individuelles par engin (jour 1)	FOP
13:00-	GAM Exercice au sol	FOP
Fin GAM FX	GAF Saut	FOP
Fin GAF VT	Cérémonies protocolaires GAM FX et GAF VT	FOP
Fin cérém. protoc..	GAM Cheval-arçons	FOP
Fin GAM PH	GAF Barres asymétriques	FOP
Fin GAF UB	GAM Anneaux	FOP
Fin GAM SR	Cérémonies protocolaires GAM PH, GAF UB et GAM SR	FOP
Dimanche 8 oct.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF (finalistes)	Halles entraînement
Selon horaire	Contrôle des engins	Halles concernées
10:30-11:30	Table ronde sur aspects médicaux et lutte antidopage	Salle conf. presse
10:30-12:00	Réunion CT GAF et analyse juges des finales par engin (VT/UB)	Salle CT GAF
11:30-12:30	Echauffement sur le podium GAM et GAF (finalistes)	FOP
11:30-12:30	Réunion des juges GAM et tirage au sort pour finales par engin (VT, PB, HB)	Salle des juges GAM
12:00-12:30	Réunion des juges GAF	Salle des juges GAF
Selon horaire	Echauffement GAM et GAF	Halle d'échauffement
13:00-	Finales individuelles par engin (jour 2)	FOP
13:00-	GAM Saut	FOP
Fin GAM VT	GAF Poutre	FOP
Fin GAF BB	Cérémonies protocolaires GAM VT et GAF BB	FOP
Fin cérém. protoc..	GAM Barres parallèles	FOP
Fin GAM PB	GAF Exercice au sol	FOP
Fin GAF FX	GAM Barre fixe	FOP
Fin GAM HB	Cérémonies protocolaires GAM PB, GAF FX et GAM HB	FOP
Fin cérém. protoc..	Cérémonie de clôture	FOP
20:00-24:00	Banquet	A CONFIRMER

DATE/HEURE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT
Lundi 9 octobre Comme annoncé En fonction En fonction	Jour officiel de départ des délégations et des juges Réunion CT GAM et finalisation de l'analyse des juges (inc. finales par engin) Réunion CT GAF et finalisation de l'analyse des juges (y compris finale par engin BB/FX)	Comme annoncé INS INS
Mardi 10 octobre Comme annoncé	Départ des CT GAM et GAF	Comme annoncé

4. DROIT DE PARTICIPATION ET ACCREDITATIONS

Droits de participation

Prière de consulter les directives pour les détails concernant les droits de participation, la taille maximale des délégations, les accréditations supplémentaires, les procédures de paiement et les délais des assurances.

La liste indiquant le personnel médical dûment approuvé par la FIG est publiée sur le site internet FIG. Le personnel médical demandant une accréditation pour ces Championnats du monde et ne figurant pas sur cette liste doit envoyer au bureau FIG (Loïc Vidmer à lvidmer@fig-gymnastics.org) la copie de son certificat/diplôme dûment traduit en anglais ou en français. Il doit également compléter dans les plus brefs délais mais au plus tard au délai des inscriptions nominatives le formulaire intitulé "Formulaire d'accréditation comme médecin ou membre paramédical pour manifestations FIG (édition 2015)", à télécharger sur la base de données FIG après avoir créé un profil pour membre de l'équipe médicale (prière de suivre les instructions de la base de données FIG disponibles sur le site internet de l'administration de la FIG). Aucune accréditation à du personnel médical n'est délivrée sans ce document.

Accréditation- Principes

Le Règlement des accréditations FIG doit être strictement respecté. L'accréditation sert à identifier les personnes en règle des fédérations affiliées à la FIG et participant à la compétition. Elle indique et définit les droits d'accès aux différentes zones selon les fonctions (cf. annexe 1). Tous les participants et officiels sont tenus de porter en tout temps leur carte d'accréditation sur eux.

L'accréditation est personnelle, non transmissible et obligatoire pour accéder aux halles d'entraînement et de compétition, aux fonctions officielles et au système de transport du COL (accessible uniquement si l'hébergement a été réservé via le COL). L'accès à la halle d'échauffement est strictement limité aux gymnastes participant à la compétition en question et fonction de l'horaire d'échauffement, avec le membre de délégation approprié (avec carte d'accès transmissible seulement pour le chef de délégation et le chef d'équipe). La carte d'accréditation est également nécessaire pour passer les contrôles de sécurité et accéder aux repas (accessibles uniquement si réservés via le COL). Des bons repas doivent être demandés en sus de l'accréditation.

Tout abus lié à l'accréditation (zone, heure, transfert, etc.) entraîne le retrait de l'accréditation et une amende de CHF 2'500.- par cas.

En cas de perte ou de vol, en informer sans plus tarder le COL et la FIG afin de bloquer la carte. Les accréditations volées ou perdues sont remplacées aux frais du détenteur (CHF 200)

Centre d'accréditation

Emplacement et horaires d'ouverture du centre d'accréditation :

- Emplacement: entrée principale du stade olympique
- Dates d'ouverture: du 25 septembre au 8 octobre 2017

- Horaires d'ouverture:
 - le 25 septembre 2017 de 10h00 à 15h00
 - le 26 septembre 2017 de 08h00 à 18h00
 - le 27 septembre 2017 de 08h00 à 20h00
 - le 28 septembre 2017 de 08h00 à 18h00
 - du 29 septembre au 8 octobre 2017 de 10h00 à 16h00

Les accréditations sont distribuées aux chefs de délégation ou à leur suppléant au centre d'accréditation à l'arrivée des délégations. Le règlement des accréditations est à appliquer strictement, notamment pour ce qui est du nombre d'accréditations par fédération. Toute accréditation supplémentaire requiert l'approbation préalable de la FIG. Toute personne supplémentaire est considérée comme un spectateur qui doit s'acquitter d'un billet d'entrée. Les accréditations ne sont pas émises tant que toutes les obligations financières, organisationnelles et relatives aux assurances ne sont pas remplies.

Contrôle et distribution du matériel requis

Au moment de leur accréditation, les membres de délégation sont priés de présenter au COL un passeport valide pour prouver leur identité et contrôler leur nationalité.

A l'accréditation, les chefs de délégation ou leur suppléant doivent également:

- indiquer leur nom de contact exact, numéro de téléphone et courriel durant leur séjour à Montréal de manière à pouvoir remettre la liste de départ des gymnastes, les listes de juges et les résultats.
- effectuer les paiements nécessaires (assurance, hébergement et repas)
- prouver qu'ils ont une police d'assurance valable en montrant la note de couverture ou un photocopie (sauf pour gymnastes ou juges)
- vérifier l'exactitude des noms de leur délégation au complet
- remettre le passeport des gymnastes qui seront scannés par le COL à des fins officielles
- vérifier les demandes en hébergement et repas, banquet de clôture compris
- vérifier les horaires des vols de retour
- confirmer l'exactitude de l'hymne national de la fédération et du drapeau national présentés par le COL (annexe 4). Il n'est plus nécessaire de les amener à la manifestation.
- remettre 2 CDs de la musique de l'exercice au sol GAF (le cas échéant), y compris pour chaque CD le:
 - Nom de la fédération (code officiel du pays, par exemple SUI)
 - Nom du gymnaste
 - Titre de la musique
 - Compositeur(s)
 - Artiste
 - Durée de la musique de l'exercice
 - Type d'enregistrement (stéréo ou mono)

Les délégations doivent également amener un CD de leur exercice au sol GAF (le cas échéant) pour les sessions d'entraînement. Il est conseillé d'amener un CD de réserve pour des raisons de sécurité ou en cas de problème technique. Les CD sont rendus aux chefs de délégation ou à leur suppléant au SID au terme de la compétition de la délégation.

Si une photo a été prise à Montréal parce qu'aucune n'avait été téléchargée sur le système en ligne du **COL**, la fédération en question devra s'acquitter du montant de CAD\$10 par personne. Ce montant est payable au moment de l'accréditation.

Le Plan de travail révisé avec ordre de départ, horaires, bons repas, factures et invitations sont remis aux chefs de délégation ou à leur suppléant au moment de l'accréditation.

Sièges des délégations

Le COL réserve un nombre de sièges dans le site pour les membres de délégation accrédités (annexe 2). Ces sièges sont disponibles sur la base « premier arrivé premier servi ».

Les délégués sont priés de ne pas occuper les sièges d'autres spectateurs du stade sauf autorisation expresse d'un représentant du COL. Les places réservées sont également à disposition de la presse, de la radio, de la télévision, des photographes, des officiels autorisés et des invités d'honneur.

Cartes d'accès transmissibles (CAT)

Conformément au Règlement d'accréditations FIG,

- pour pouvoir accéder à la zone 1 (aire de compétition-FOP) tous les entraîneurs et le personnel médical doivent présenter une CAT avec leur carte d'accréditation primaire.
- pour pouvoir accéder à la zone 3 (halle d'échauffement), tous les chefs de délégation et chefs d'équipe doivent présenter une CAT avec leur carte d'accréditation primaire.

Toutes les délégations reçoivent un certain nombre de CAT de zone 1 et 3 selon le Règlement d'accréditations de la FIG. En cas de conflit d'horaires de compétition ou de conditions, la FIG peut délivrer des cartes d'accès supplémentaires sur demande des délégations. Les CAT sont uniquement transmissibles au sein de la délégation officielle de la fédération et pour des fonctions appropriées. En cas de perte ou de vol, elles **ne sont pas** remplacées.

5. ASSURANCES

Les membres de délégation (sauf les gymnastes et les juges) ne possédant pas de couverture d'assurance suffisante doivent en informer par écrit le COL sur le système en ligne **du COL** au préalable mais au plus tard le **4 septembre 2017**. Prière de consulter l'annexe 17 pour des informations détaillées sur l'assistance de premier ordre fourni par la FIG aux athlètes et aux juges.

6. INSCRIPTIONS NOMINATIVES

Prière de consulter les Directives.



Le tirage au sort des gymnastes se tiendra selon les inscriptions nominatives reçues au 4 septembre 2017.

Passée cette date, les fédérations nationales ont la possibilité de modifier, le cas échéant, la composition de leur délégation dans un premier temps **en ligne** jusqu'au 18 septembre 2017. A cet effet, le système en ligne de la **FIG** pour les inscriptions nominatives sera **réouvert** du **7 au 18 septembre 2017 jusqu'à minuit heure suisse** afin de permettre aux FN concernées de soumettre les modifications nécessaires.

Passée la date du 18 septembre 2017, le système en ligne de la **FIG** pour les inscriptions nominatives sera fermé. Toute autre modification concernant la composition des délégations devra ensuite être envoyée par courriel au bureau FIG conformément à l'annexe 3.

Conformément au Code d'éthique FIG art. 2d), on attend des membres FIG, pendant la conduite de leurs activités, qu'ils se comportent correctement et qu'ils déclarent tout conflit d'intérêt entre l'organisation dont ils sont membres et toute autre organisation avec laquelle la FIG entretient des relations. Il est interdit à un membre ayant des liens de proche parenté avec un/une gymnaste de juger ce dernier/cette dernière lors d'une manifestation approuvée par la FIG. Si un conflit devait ou pouvait surgir, le Président de la FIG doit en être tenu informé de manière à pouvoir prendre la mesure qui convient. Les juges doivent donc se récuser s'ils :

- sont ou étaient mariés ou vivent en partenariat enregistré ou cohabitant avec un/une gymnaste

- ont un lien de naissance ou de mariage avec un/une gymnaste en ligne directe ou collatérale, notamment les liens suivants : grand-parent, parent, oncle, tante, frère, sœur, enfant, petit-enfant, neveu et cousin.

Amendes

Conformément au Règlement technique (Section 1, art. 4.1.), l'amende à verser à la FIG pour avoir manqué ou dépassé le délai des inscriptions nominatives (jusqu'au début du tirage au sort des gymnastes) se monte à CHF 1'000.-:

Licences FIG

Prière de consulter les Directives

Limite d'âge des gymnastes

- En 2017, les **concurrents GAM** doivent avoir **18 ans minimum** (nés en 1999) ou plus âgés.
- En 2017, les **concurrentes GAF** doivent avoir **16 ans minimum** (nées en 2001) ou plus âgées.

7. BREVET DE JUGE

Seuls les juges en possession d'une catégorie de brevet appropriée et valide pour leur fonction pour ce XIVe cycle (2017-2020) sont autorisés à juger à Montréal.

8. CHANGEMENT A LA LISTE DE DEPART

Prière de consulter la Section 1 de l'art. 4.2 du Règlement technique FIG pour de plus amples détails sur les provisions concernant les changements apportés aux listes des noms.

Numéros de dossard des concurrents

Le COL distribue les dossards des concurrents aux chefs de délégation ou à leur suppléant au SID le 2 septembre 2017 de 16h à 18h. La perte d'un dossard de concurrent doit immédiatement être annoncée au SID. Les dossards doivent être solidement fixés à la tenue de compétition durant toute la durée de la compétition. Les publicités de sponsors figurant sur le dossard de compétition doivent être clairement visibles et ne doivent pas être recouvertes.

9. SITE

Prière de consulter les Directives pour les photos, informations détaillées et plan général des halles de compétition, d'échauffement et d'entraînement

Caractéristiques de la halle de compétition	Capacité d'environ 10'000 sièges disposés en amphithéâtre (cf. http://www.mtl2017gymcan.com pour visualiser la disposition des places assises). L'aire de compétition mesure environ 5'400 m ² (90mx60m). La hauteur du plafond se situe entre 36 et 48 m. Les installations d'éclairage au-dessus du FOP sont à 15 m de haut. Le podium mesure 80 cm de haut pour une surface totale de 1600 m ² (40mx40m). Les installations nécessaires pour l'accompagnement musical des exercices au sol GAF sont fournies (cf. aussi annexe 2).
---	--

Caractéristiques de la halle d'échauffement	La halle d'échauffement est reliée à la halle de compétition par un passage réservé aux participants (annexe 1). Les engins sont identiques à ceux de la halle de compétition. Un espace supplémentaire pour l'étirement est fourni dans la halle d'échauffement GAM et GAF. Les installations nécessaires pour l'accompagnement musical des exercices au sol GAF sont fournies. Un podium de 80 cm de haut est fourni dans la halle d'échauffement pour le sol et le saut. Tous les engins sont ancrés dans le sol en béton.
Caractéristiques de la halle d'entraînement	Les engins sont identiques à ceux de la halle de compétition. Un espace supplémentaire pour l'étirement est fourni dans la section médiane de la East Hall au niveau du Training Gym. Les installations nécessaires pour l'accompagnement musical des exercices au sol GAF sont fournies. Tous les engins sont ancrés dans le sol en béton.

10. TRANSPORTS ET VISAS

Prière de consulter les Directives pour des informations détaillées sur les visas, les transports internationaux, les transports locaux, les services de navette et les délais. En cas de départ précoce ou tardif, prière de prendre directement contact avec le COL pour convenir d'une solution de transport local.

Les délégations sont priées de remplir et de soumettre leurs horaires d'arrivée et de départ via le système en ligne du **COL** pour le **25 août 2017**.

Arrivées

En principe, le COL organise le transfert des délégations depuis l'aéroport les 26 et 27 septembre 2017 uniquement. Le personnel du COL sera présent avec des pancartes aux points d'arrivés. Les délégations sont priées d'aller à sa rencontre.

Les horaires des navettes seront fournis aux chefs de délégation ou à leur suppléant à leur arrivée. Ils seront également disponibles au centre d'accréditation et affichés dans les hôtels officiels.

Prière de consulter les Directives pour de plus amples détails sur les arrivées

Départs

Pour les personnes admissible et en principe le 9 octobre 2017 seulement, un service de transport local coordonné par le COL à l'attention des personnes autorisées est organisé depuis les hôtels officiels jusqu'au point de départ sur la base des informations fournies par les délégations. Ces dernières sont priées de confirmer les horaires de départ de leurs membres au moment de l'accréditation. Un horaire de départ détaillé sera distribué dans les casiers des délégations et téléchargé sur le « portail ».

Prière de consulter les Directives pour des informations détaillées sur les départs.

Numéro de téléphone du bureau des transports



+1 438 476 2536 (également imprimé au verso de la carte d'accréditation)

11. HEBERGEMENT

Prière de consulter les Directives pour des informations détaillées sur la sélection des hôtels officiels (catégories et tarifs), leur emplacement, les coordonnées de paiement, les offres pour les visiteurs et la politique d'annulation.

Les fédérations sont priées d'inscrire en ligne sur le système du **COL** leur "Hébergement nominatif" avec ou sans pension complète pour le **25 août 2017** au plus tard. Le versement au COL de la deuxième moitié du montant de l'hébergement est exigé pour le **25 août 2017** au plus tard. Tout manquement de paiement à la date requise entraînera l'annulation des réservations. De plus, les arrhes versées ne seront pas remboursées.



Tous les juges de difficulté résident à l'hôtel Le Centre Sheraton. Les juges de référence et les juges des délégations résident à l'hôtel Delta.

Toutes les demandes concernant l'hébergement doivent être adressées directement au COL qui est chargé de les traiter.



Nouvel hôtel officiel pour médias/la presse (au lieu de l' "Hôtel Gouverneur")

Omni Mont-Royal

1050 Sherbrooke West St., Montréal, QC H3A 2R6 montreal.omnihotels.com/

Situé au cœur du Golden Square Mile au centre de Montréal dans le district financier avec accès au réseau piéton sous-terrain et près de la Green line du métro (20 minutes du stade olympique). Connexion internet grande vitesse gratuite. Arrivée après 15h et départ jusqu'à midi. Beaux magasins, restaurants, musées, etc. dans ce quartier.



Tarifs:

- Chambre simple supérieure: CAD 289
- Chambre double business: CAD 259

Les tarifs sont hors taxe (taxe TP-biens et services (5%), taxe sur les ventes au Québec TVQ (7,5%), taxe de séjour au Québec (3,5%)) et s'appliquent 24 h avant et après la manifestation selon les disponibilités. Petit-déjeuner inclus pour une personne. Prix du petit-déjeuner supplémentaire : 20.00\$ CAD plus taxes par personne et par jour.

Réservation:

Par téléphone: réservations individuelles directement par les participants via le numéro gratuit 1-888-910-1111. Ce numéro est disponible dans tout le Canada et les Etats-Unis. Hors ces pays, réservation via le numéro gratuit 514-842-4881. Pour la réservation, attention à mentionner le code associé au bloc de chambres: FIG – AGWC 2017.

En ligne: se rendre sur le lien suivant: <https://www.omnihotels.com/hotels/montreal-mont-royal/meetings/2017-fig-artistic-gymnastics-world-championship>. Lors de la réservation, donner un numéro de carte de crédit pour garantie. La chambre sera réservée jusqu'à 24h avant l'arrivée. A l'arrivée, un dépôt équivalent à une nuit (taxes incluses) sera demandé ainsi qu'un dépôt de garantie de \$50 par jour. En l'absence d'arrangement pour arrivée tardive, l'hôtel se réserve le droit de remettre en vente la chambre dès 18h le jour d'arrivée.

Délai de réservation:

Le délai fixé pour les réservations est fixé au 25 août 2017. Pour de plus amples informations sur l'hébergement, prière de contacter Brigitte Mondor Spineanu à AGWC2017accommodations@zesteincentive.com ou d'appeler le numéro +1 514-904-2323 ext. 257

Renaissance Downtown Montreal (supplémentaire)

1250 Blvd Robert-Bourassa, Montréal, QC H3B 1M7/www.marriott.com/Renaissance

Au cœur de Montréal près de la Place Ville-Marie et des boutiques de la rue Sainte-Catherine, l'hôtel Renaissance est le plus récent de Montréal. Avec ses splendides chambres et sa réception inspirée de l'art de rue local, cet hôtel élégant mais néanmoins moderne est aimé tant des touristes que des hommes d'affaires. Décorées par des artistes locaux, les chambres reflètent l'originalité de Montréal.



Tarifs:

- (1) King ou (2) Queen Room: CAD 239
- King Suite: CAD 279

Les tarifs susmentionnés sont libellés en devise canadienne et sont hors taxes. Ils sont effectifs 24 h avant et après la manifestation et sujet à disponibilité. Les chambres sont équipées d'une cafetière électrique, d'un nécessaire à thé, d'un mini-frigo et d'une connexion internet à haute vitesse gratuite. Heure d'arrivée après 15h, départ jusqu'à midi. Accès au réseau piéton sous-terrain et au réseau de métro de Montréal à la station Peel. Distance du stade : 25 minutes en transports publics.

Réservation:

Par téléphone: réservations individuelles directement par les participants au numéro +1-514-657-5000. Lors de la réservation, ne pas oublier de mentionner le nom du groupe "ARTISTIC GYMNASTIC WORLD CHAMPIONSHIP" associé au bloc de chambres.

En ligne, cliquer ici et suivre: [AGWC 2017 - MONTREAL - MEDIA ACCOMMODATIONS](#)
Lors de la réservation, donner un numéro de carte de crédit pour garantie. La chambre sera réservée jusqu'à 24h avant l'arrivée. A l'arrivée, un dépôt équivalent à une nuit (taxes incluses) sera demandé ainsi qu'un dépôt de garantie de \$50 par jour. En l'absence d'arrangement pour arrivée tardive, l'hôtel se réserve le droit de remettre en vente la chambre dès 18h le jour d'arrivée.

Délai de réservation:

Le délai pour les réservations est fixé au 25 août 2017. Pour de plus amples informations concernant l'hébergement, prière de contacter Brigitte Mondor Spineanu à AGWC2017accommodations@zesteincentive.com ou d'appeler le numéro +1 514-904-2323 ext.257

Procédures d'enregistrement

Les hôtels officiels auront reçu la liste de répartition des chambres des délégations ayant soumis les formulaires requis. Les clés de chambre et les informations sur l'hôtel sont distribuées aux délégations lors de leur enregistrement à l'hôtel.

Des empreintes des cartes de crédit pourront être faites afin de couvrir tout frais accessoire durant le séjour en hôtel. Les clés des chambres ne sont délivrées qu'une fois remplies toutes les exigences de l'accréditation.

Procédures de départ

Un exemplaire du compte individuel de chaque membre de délégation est en principe disponible la veille du départ. Après confirmation, le solde dû doit être entièrement versé lors de la procédure de sortie. Tous les frais encourus sont à la charge des délégations, y compris les extras (services hôteliers, blanchisserie, service en chambre, mini-bar, parking, films TV payants, appels téléphoniques). Toute déprédation apportée aux équipements hôteliers est de la responsabilité exclusive de la délégation concernée.

12. REPAS

Prière de consulter les Directives pour des informations détaillées sur les prix, réservations, arrangements, procédures de paiement et politique d'annulation.

Les arrangements pour les repas se basent sur les réservations et paiements effectués par les fédérations via le COL, comme mentionné dans les Directives. Un choix de mets chauds ou froids en quantité suffisante est garanti tous les jours. Les menus sont conçus pour être nourrissants, savoureux et d'excellente qualité.

Le COL fournit ce qui suit:

- Eau pour les délégations dans les halles d'entraînement, d'échauffement et de compétition
- Eau et en-cas dans le salon des athlètes
- Eau et en-cas durant toute la manifestation pour les juges
- Lors des entraînements sur le podium et concours qualificatifs GAM et GAF, le COL fournit à titre exceptionnel aux juges GAM et GAF qui travaillent un repas sur le site de compétition

Le versement au COL de la deuxième moitié du montant de tous les repas est exigé pour le **25 août 2017** au plus tard. Tout manquement de paiement à la date requise entraînera l'annulation des réservations. De plus, les arrhes versées ne seront pas remboursées. Toutes les demandes concernant les repas sont adressées directement au COL qui est habilité à les traiter.

Banquet de clôture

Les membres de délégation accrédités (sauf médias E et R) résidant dans un des hôtels officiels et étant passés par le COL pour réserver leur hébergement reçoivent un billet gratuit pour le banquet de clôture. Ce dernier se tiendra dans un lieu restant à déterminer le 8 octobre 2017 de 20h00 à 24h00.

Des bus assureront le transport des hôtels au banquet et du banquet aux hôtels. Informations sur les transferts distribuées dans les casiers des délégations et sur le « portail ».

Le banquet de clôture mettra en scène plusieurs célébrations dans une ambiance festive unique en son genre. La soirée sera placée sous le signe de la danse, d'un salon VIP, des boissons et des surprises. Le dîner ne sera pas servi au banquet de clôture. Le code vestimentaire de cette soirée est décontracté.

Prière de consulter les Directives pour les informations détaillées sur les réservations et modalités de paiement pour toute autre personne souhaitant participer au banquet.

13. FORMAT ET PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT

Tirage au sort

Le tirage au sort des gymnastes décidant de l'ordre de passage des concours de qualification et des finales par engin aura lieu le 13 septembre 2017 à 10h au siège de la FIG à Lausanne en présence d'un représentant du CT GAM et de Donatella Sacchi, présidente du CT GAF.

Les résultats du tirage au sort seront publiés immédiatement. Après ce tirage au sort, il n'est plus possible d'ajouter des gymnastes au nombre déclaré dans l'inscription définitive (respectivement nominative). Aucun gymnaste supplémentaire ne peut apparaître à l'accréditation

Possibilités d'entraînement anticipé ou tardif

Les délégations arrivant plus tôt ou partant plus tard que les dates d'arrivée et de départ officielles sont priées de contacter la Fédération canadienne de gymnastique afin, le cas échéant, d'obtenir des informations sur les possibilités d'entraînement anticipé ou tardifs.

Tous les frais et arrangements logistiques relatifs à ces entraînements anticipés ou tardifs sont pris en charge par les fédérations concernées. Aucune possibilité d'entraînement anticipé ou tardif n'existe sur les sites officiels d'entraînement et de compétition.

Programmes d'entraînement officiels

Les horaires d'entraînement officiels et les groupes d'entraînement sont inclus dans l'annexe 12 GAM et GAF (sujet à modifications mineures). Alors que les sessions d'entraînement GAF sont libres, des horaires spécifiques ont été établis pour les sessions d'entraînement GAM.

Si le COL supervise strictement les rotations et ordres d'entraînement des groupes, les délégations doivent respecter les horaires et halles d'entraînement attribués. Les gymnastes disposent au minimum de 3h30 par jour en 2 sessions, dont une de plus d'une heure et l'autre de 2h au moins. Aucun changement des horaires d'entraînement n'est accepté. Les délégations sont tenues d'observer les horaires d'entraînement officiels.

Après la qualification, des sessions d'entraînement sont à disposition des gymnastes s'étant qualifiés pour la finale du concours général et la finale par engin.

Une entrée séparée et un espace réservé sont fournis aux juges dans les halles d'entraînement. Par conséquent, les juges peuvent accéder à cette zone.

Demandes d'entraînement supplémentaires

Une fois le concours de qualification terminé, ne seront acceptées les demandes d'entraînement supplémentaire que pour les gymnastes s'étant qualifiés pour les finales. Une session d'entraînement ouverte et gratuite par jour est prévue pour les gymnastes n'allant pas plus loin que les qualifications (sauf le 7 octobre 2017).

Entraînement sur le podium

Cf. annexe 12 (sujet à modifications mineures) pour des informations sur l'horaire des entraînements sur le podium GAM et GAF. Les entraînements GAM et GAF sur le podium se déroulent conformément à l'ordre de passage déterminé par le tirage au sort FIG pour les qualifications et suivent précisément le plan de compétition. Les journées d'entraînement sur le podium étant considérées comme des jours d'entraînement, les dispositions suivantes s'appliquent:

Lors des entraînements sur le podium GAM et GAF (cf. annexe 13 pour les exemples), il sera tenu compte de chaque rotation séparément et elles seront en principe divisées en 2 ou 3 groupes. **Les gymnastes disposent de 3 minutes sur chaque engin** comme suit:

- Les fédérations ayant annoncé trois gymnastes sur un engin sont considérées comme un "groupe de pays" et commencent l'entraînement sur le podium en premier en fonction des résultats du tirage au sort des gymnastes. Elles peuvent utiliser leur temps comme bon leur semble, soit 9 minutes pour trois gymnastes annoncés sur un engin et 6 minutes pour deux gymnastes. Si un seul gymnaste est annoncé sur un engin, 5 minutes sont accordées.
- Les fédérations ayant annoncé un ou deux gymnaste(s) sur un engin sont considérées comme un "groupe mixte" pour chaque rotation ; elles s'entraînent sur le podium après le(s) « groupe(s) de pays ». Elles peuvent utiliser leur temps **ensemble** comme bon leur semble (3 minutes par gymnaste annoncé sur chaque engin). Dans l'hypothèse où un « groupe mixte » est composé d'un seul gymnaste sur un engin, 5 minutes sont accordées.
- Il incombe entièrement aux gymnastes de se présenter dans la halle de compétition à l'heure pour s'entraîner sur le podium sur chaque engin. Les « groupes de pays » ou « groupes mixtes » qui ne s'entraînent pas sur le podium durant leur session peuvent utiliser la zone de stretching prévue à cet effet dans la halle d'échauffement sans autorisation préalable.

De plus, avant d'utiliser le temps qui leur est imparti sur chaque engin, les gymnastes GAM peuvent utiliser les engins GAM après avoir obtenu la permission de la/des fédération(s) qui s'échauffe(nt). La priorité est cependant donnée aux gymnastes qui s'échauffent pour la subdivision suivante, le cas échéant.

- Pour les exercices au sol GAF, les fédérations doivent indiquer au COL, au SID, l'ordre de passage de leurs gymnastes le 29 septembre 2017 à 18h au plus tard pour s'assurer que la musique soit jouée (cf. annexe 18).

Un horaire d'échauffement spécifique pour la GAF est prévu dans la halle d'échauffement avant l'entraînement sur le podium. Il reste libre pour la GAM (cf. annexe 12). Les entraînements officiels sur le podium ne sont pas officiellement ouverts au public.

14. format et programme d'échauffement

Prière de consulter l'annexe 12 (sujette à modifications mineures) pour des informations sur les horaires des échauffements GAM et GAF.

Pour le concours qualificatif et les finales du concours général, en plus de la durée d'échauffement prévue dans la zone d'échauffement, une période d'échauffement sur le podium de 30 secondes par engin (50 secondes pour les barres asymétriques et barres parallèles y compris la préparation de l'engin) est accordée à chaque gymnaste sur le podium de l'aire de compétition. Pour le saut, deux essais maximum sont autorisés dans les qualifications et les finales du concours général contre 3 essais pour les qualifications pour les finales par engin.

Durant les qualifications, les gymnastes sont autorisés, à titre exceptionnel, à retourner dans la salle d'échauffement durant les concours sans avoir à demander d'autorisation spécifique. Les gymnastes GAF doivent se contenter d'utiliser la zone d'étirement compte tenu de l'horaire spécifique associé à l'échauffement de la subdivision suivante. Les gymnastes GAM peuvent utiliser la zone d'étirement prévue ainsi que les engins GAM, avec la permission de la/des fédération(s) qui s'échauffe(nt) avant d'utiliser le temps qui leur est imparti sur un engin spécifique. La priorité est néanmoins donnée aux gymnastes s'échauffant pour la prochaine subdivision (le cas échéant). Il est de l'entière responsabilité des gymnastes GAM de se présenter à l'heure dite dans la salle de compétition afin d'exécuter leur exercice en temps voulu.

Avant le début des finales par engins, les gymnastes bénéficient d'une durée d'échauffement limitée à une heure dans la salle de compétition, ce jusqu'à 30 minutes avant le début de la compétition. L'échauffement précédant immédiatement les finales par engin se déroule uniquement dans la salle d'échauffement et non sur le podium.

15. FORMAT ET PROGRAMME DE COMPÉTITION

Consulter l'annexe 12 (sujette à modifications mineures) pour des informations sur les horaires de compétition GAM et GAF.

Principes généraux

La qualification, la finale du concours général et les finales par engin se déroulent conformément au Règlement technique FIG 2017, y compris section 2 pour la gymnastique artistique, art. 5.3, le Code de pointage 2017 GAM (y compris la Lettre GAM 32), le Code de pointage GAF 2017-2020 (y compris la Lettre GAF 41) et toutes les autres directives techniques FIG.

Il n'y a pas de concours par équipes ni de classement par équipes dans le concours qualificatif.

Ces Championnats du monde individuels comprennent des exercices à chacun des engins pour désigner le champion du monde du concours général et le champion du monde à chaque engin. En cas d'égalité de points, les règles de départage des égalités telles que définies dans le RT FIG s'appliquent.

Le directeur de compétition et les directeurs du FOP sont chargés des zones de compétition, d'échauffement et d'entraînement. Prière d'observer strictement toutes leurs instructions, notamment pendant les retransmissions télévisées (défilés d'entrée et de sortie).

Durant toute la compétition, il est strictement interdit aux gymnastes, juges et entraîneurs d'utiliser des appareils électroniques servant à parler, transmettre ou recevoir des messages (téléphones portables, mini-notebooks, ordinateurs, etc.) ou des appareils photo ou caméras. Les juges D peuvent se servir de leur ordinateur uniquement pour obtenir des informations nécessaires au jugement et pour enregistrer les détails des exercices pour leur rapport final. Les gymnastes peuvent utiliser un appareil électronique sur le FOP uniquement pour écouter de la musique avec un casque.

Il est conseillé aux entraîneurs GAF de soumettre au SID par écrit (symboles) les exercices de leurs gymnastes au COL, ce avant la séance d'orientation. A partir de là, ils seront mis dans le casier du jury supérieur GAF.

Pour tout ce qui concerne la substitution ou le retrait d'athlètes, prière de consulter la section 1 de l'art. 4.2 du Règlement technique de la FIG.

Qualifications et ordre de passage

Pour le concours de qualification, les gymnastes sont répartis en groupes en fonction des résultats du tirage au sort. Ce même tirage détermine également l'ordre de passage des fédérations durant la première rotation de chaque subdivision et l'emplacement des groupes dans les différentes subdivisions. Les rotations suivantes se déroulent conformément aux règles habituelles pour autant que les inscriptions nominatives le permettent. Dans le cas où les inscriptions nominatives reçues provoquent des problèmes d'organisation en termes d'horaires d'entraînement sur le podium, d'échauffement et de compétition, la FIG se réserve le droit, d'entente avec le CT et le COL, d'apporter des changements mineurs au tirage au sort et à l'ordre de passage.

Les fédérations peuvent présenter n'importe quel/le gymnaste inscrit/e à la position qu'elles ont tirée au sort pour l'engin respectif. Le chef de délégation ou son suppléant doit remettre le formulaire de « confirmation de l'ordre de passage pour les qualifications » au SID **24 heures** avant le début du concours qualificatif GAM ou GAF (annexes 7 et 8). Etant donné que les qualifications GAM et GAF se déroulent chacune sur un jour et demi, le délai de 24h fait référence au jour où le/la gymnaste travaille comme suit :

- **En GAM, le 1er octobre 2017 à 10h00** pour les gymnastes en lice dans les subdivisions 1, 2 et 3 et **le 2 octobre 2017 à 10h00** pour les gymnastes en lice dans la subdivision 4
- **En GAF, le 2 octobre 2017 à 16h00** pour les gymnastes en lice dans les subdivisions 1 et 2 et **le 3 octobre 2017 à 13h30** pour les gymnastes en lice dans les subdivisions 3, 4 et 5

Dès lors qu'une fédération ne respecte pas ce délai, l'ordre de passage des gymnastes sera déterminé en fonction de leur dossard.

Compte tenu du nombre prévu de gymnastes GAM et GAF qui seront inscrits dans chaque groupe, les gymnastes effectuent en principe leur échauffement « touch-up » sur le podium et leur compétition comme suit :

- Si 8 gymnastes concourent dans un groupe, les 4 premiers s'échauffent et concourent puis c'est au tour des 4 suivants
- Si 7 gymnastes concourent dans un groupe, les 4 premiers s'échauffent et concourent puis c'est au tour des 3 suivants
- Si 6 gymnastes et moins concourent dans un groupe, tous s'échauffent et concourent

Au terme des qualifications, une liste des gymnastes qualifiés et de réserve GAM et GAF pour les finales du concours général et par engins est publiée et distribuée. En cas d'égalité de points, les règles de départage des égalités stipulées dans le RT FIG s'appliquent.

Finales du concours général et ordre de passage

Pour se qualifier pour la finale du concours général, les gymnastes doivent avoir pris part aux concours de qualification. Les 24 meilleurs gymnastes issus des qualifications sont qualifiés pour la finale du concours général avec 2 gymnastes maximum par fédération et 4 gymnastes de réserve. En cas d'égalité de points, les règles de départage des égalités stipulées dans le RT FIG s'appliquent.

Le chef de délégation ou son suppléant n'est pas tenu de confirmer la participation à la finale du concours général mais il doit informer le SID s'il désire refuser une place et, par conséquent, retirer un/e gymnaste au plus tard 24h avant le début de la finale du concours général GAM et GAF (annexe 9) comme suit :

- **En GAM le 4 octobre 2017 à 19h00**
- **En GAF le 5 octobre 2017 à 18h50**

Cela vaut pour les gymnastes qualifiés et les gymnastes de réserve. Les 4 gymnastes de réserve sont autorisés à utiliser la halle d'échauffement jusqu'au début de la finale du concours général.

Les gymnastes qualifiés pour la finale du concours général peuvent être remplacés par leur FN par un autre gymnaste de son choix conformément à l'art. 4.2 du RT FIG pour autant que ledit remplacement ait obtenu un résultat supérieur à celui du premier gymnaste de réserve.

L'ordre de passage des compétitions GAM et GAF se déroule conformément au RT, section 2, art. 5.1.7.2.

Finales par engin et ordre de passage

Les huit meilleurs gymnastes par engin issus du concours I sont qualifiés pour les finales par engin avec un maximum de 2 gymnastes par fédération et 3 gymnastes de réserve par engin. En cas d'égalité de points, les règles de départage des égalités stipulées dans le RT FIG s'appliquent.

Le chef de délégation ou son suppléant n'est pas tenu de confirmer la participation aux finales par engin mais il doit informer le SID s'il désire refuser une place et, par conséquent, retirer un/e gymnaste au plus tard 24h avant le début des finales par engin GAM et GAF (annexe 9) comme suit :

En GAM et GAF, le 6 octobre 2017 à 13h00 pour les gymnastes en lice le **jour 1 des finales par engin** et le **7 octobre 2017 à 13h00** pour les gymnastes en lice le **jour 2 des finales par engin**.

Cela vaut pour les gymnastes qualifiés et les gymnastes de réserve. Les 3 gymnastes de réserve sont autorisés à utiliser la halle d'échauffement jusqu'au début de leur engin respectif lors des finales par engin.

Les gymnastes qualifiés pour les finales par engin peuvent être remplacés par leur FN par un autre gymnaste de son choix conformément à l'art. 4.2 du RT FIG pour autant que ledit remplacement ait obtenu un résultat supérieur à celui du premier gymnaste de réserve.

L'ordre de passage des compétitions GAM et GAF se déroule conformément à l'ordre décidé par tirage au sort.

16. ENGINES HOMOLOGUES FIG

Le fournisseur certifié FIG pour ces Championnats du monde est Gymnova. Les praticables des exercices au sol sont de couleur blanche. Les contrôles d'engin sont effectués selon l'horaire ci-joint. Prière de consulter les Directives pour des informations détaillées sur la liste des engins utilisés.

17. NOUVEAUX ELEMENTS, NUMEROS DE SAUT, DEMANDE DE CHANGEMENT DES MENSURATIONS D'ENGIN

Les chefs de délégation ou leur suppléant doivent soumettre au COL, au SID, l'annexe 5 pour les nouveaux éléments, l'annexe 6 pour les demandes de modification de mensuration d'engin et l'annexe 10 pour les numéros de saut, ce avant la séance d'orientation voire au plus tard avant le début de l'entraînement sur le podium pour l'annexe 5, avant ou pendant l'entraînement sur le podium, l'annexe 6 et une heure avant le début de la compétition pour l'annexe 10.

18. MUSIQUE

Les formulaires de musique sont disponibles pour téléchargement sur l'ordinateur dès que les fédérations nationales de gymnastique auront soumis leurs inscriptions nominatives. Ce document Excel est déjà partiellement rempli avec le nom des gymnastes comme indiqué dans les inscriptions nominatives.

Il faut ajouter le nom du compositeur, le titre de la musique effectuée par les gymnastes ainsi que le nom de l'artiste ou de l'interprète. Ne pas modifier la structure du formulaire. Une fois dûment rempli, le retourner **EXCLUSIVEMENT par courriel au format XLS/XLSX** (attention: Céline Cachemaille / courriel ccachemaille@fig-gymnastics.org ou par fax au +41 21 321 55 19) et au COL. **TOUT AUTRE FORMAT (JPG OU PDF PAR EXEMPLE) SERA REFUSÉ**. En cas de perte, le formulaire peut être téléchargé une nouvelle fois en cliquant sur le bouton comportant la note de musique (ci-après) qui se trouve juste à droite du bouton d'enregistrement.



Si le COL se porte garant du respect des droits d'auteur et de diffusion d'œuvres musicales, les fédérations nationales de gymnastique doivent également apporter la confirmation que la musique de l'exercice au sol de leurs gymnastes GAF ne viole pas les droits d'auteur et qu'elle peut être diffusée dans le monde du sport. Confirmation à effectuer en remplissant le formulaire de musique GAF et en le retournant à la FIG (attention: Céline Cachemaille / courriel ccachemaille@fig-gymnastics.org **pour le 4 septembre 2017** au plus tard.

19. PANELS DE JUGES ET JURY D'APPEL ET COMITE DE SUPERVISION

Se référer à l'annexe 2 pour les défilés d'entrée et de sortie des juges.

Juges D et R

Alors que les juges de difficulté et de référence ont été tirés au sort et désignés par les CT GAM et GAF, ces juges sont comptabilisés dans le quota de juges autorisé par fédération.

Juges E

En GAM et GAF:

- Les délégations ayant 1-3 individuels GAM et 1-3 individuelles GAF peuvent envoyer 1 juge E éligible de catégorie I, II ou III pour le XIVe cycle, indépendamment du fait qu'un juge R ait été désigné ou qu'un juge D ait été tiré au sort. Le nombre total de juges D, R et E par FN ne peut cependant pas être supérieur à 2.
- Les délégations ayant 4-6 individuels GAM et 4 individuelles GAF peuvent envoyer jusqu'à 2 juges E éligibles de catégorie I, II ou III pour le XIVe cycle, ce à condition qu'aucun juge R n'ait été désigné et aucun juge D tiré au sort :
 - Si 1 R a été désigné, seulement 1 E peut être attribué
 - Si 1 D a été tiré au sort, seulement 1 E peut être attribué
 - Si 1 R est désigné et 1 D tiré au sort, aucun E ne peut être attribué

Le tirage au sort à Montréal des juges E GAM et GAF se déroule conformément aux dispositions du Règlement technique (art. 7.10, section 1) et comme mentionné dans le Règlement spécifique des juges.

Jury d'appel et comité de supervision

Le jury d'appel et le comité de supervision sont formés de deux membres (dont un occupant le poste de président) et d'une troisième personne à désigner en fonction de la nature de l'appel. S'il s'agit d'un appel de juge, une personne non impliquée dans la décision du jury supérieur et dans le processus de jugement de l'engin en question sera désignée.

20. ANNONCES, APPELS ET DEFILES D'ENTRÉE ET DE SORTIE

Pendant la compétition, les annonces sont faites en anglais et en français. L'échauffement se conclut 15 minutes avant le début de la compétition.

Le premier appel a lieu dans la salle d'échauffement 10 minutes avant le début de chaque concours. Le second appel se déroule à l'entrée de la halle de compétition 5 minutes avant le début du concours. Les gymnastes doivent rester sur place et n'ont pas l'autorisation de quitter la salle durant ces 5 minutes.

Les concurrents doivent suivre les instructions du COL. Prière de consulter l'annexe 2 pour le défilé d'entrée et de sortie des gymnastes. Durant les défilés d'entrée et de sortie, les gymnastes doivent porter leur tenue de compétition.

Les entraîneurs sont priés de pénétrer sur le FOP par une entrée séparée et de porter les sacs de leurs gymnastes pour leur premier engin.

21. NOTATION

Longines est le fournisseur officiel du système de notation de ces Championnats du monde. L'équipement Longines sert à gérer les listes de départ, les listes de juges, les notes et les résultats. Le système IRCOS est utilisé conformément au règlement FIG et la liste de passage des concurrents, la liste des juges et les résultats sont distribués conformément électroniquement par courriel et via le « portail » ; ils sont également affichés au SID ainsi que dans les halles d'entraînement et d'échauffement.

Résultats invalides

Les résultats invalides sont retranscrits de manière spécifique :

- DNS: "Did not start" indique que le gymnaste n'a pas effectué un exercice ou n'a pas exécuté le saut. S'il se contente de saluer les juges mais qu'il ne fait rien, aucune note n'est décernée et la mention DNS lui est attribuée.
- DNF: "Did not finish" indique qu'un gymnaste a commencé un exercice mais qu'il n'a pas fini un mouvement suffisant pour se voir attribuer une note par les juges. Cela indique également qu'un gymnaste n'a pas terminé une phase de la compétition après avoir commencé (par exemple un gymnaste blessé arrête après 2 engins lors d'une finale du concours complet)
- "0": La note de zéro est attribuée par les juges pour les infractions décrites dans les règlements.

Les conséquences suivantes découlent des DNS et DNF dans certaines situations: pas de qualification pour le tour suivant à l'engin en question ou pour toute phase ultérieure de la compétition le cas échéant

22. RECLAMATIONS

Les réclamations sont autorisées pour les notes de difficulté pour autant qu'elles soient formulées oralement immédiatement après la publication de la note ou, au plus tard, avant la fin de l'exercice du gymnaste suivant. S'agissant du dernier gymnaste d'une rotation, cette limite est fixée à une minutes à partir du moment où la note s'affiche sur le panneau.

La personne désignée pour réceptionner les réclamations orales (le responsable des réclamations) doit noter l'heure à laquelle cette dernière a été déposée ; cette heure fait foi pour le début de la procédure. L'entraîneur du gymnaste en lice peut observer l'exercice à partir d'un espace proche du podium spécialement dévolu à cet effet (annexe 2). Les réclamations orales tardives sont rejetées.

Il est interdit pour une fédération de se plaindre d'un/e gymnaste d'une autre fédération. Aucune réclamation n'est possible pour les autres notes (exécution par exemple).

La réclamation doit être confirmée par écrit dès que possible (annexe 11) mais au plus tard dans les 4 minutes après le dépôt de la réclamation orale. En outre, elle doit être assortie d'un **accord** de versement de USD 300.—pour la première réclamation, USD 500.-- pour la deuxième réclamation et USD 1'000.—pour la troisième réclamation. Les fédérations ne sont pas tenues de payer en liquide **puisque'il est interdit d'avoir du liquide sur le FOP**. Si la réclamation n'est pas confirmée par écrit dans les 4 minutes, la procédure est annulée.

Si la réclamation se révèle être correcte et qu'elle est acceptée, la FIG rembourse la somme à la fédération. Sinon, la somme est transférée à la Fondation de la FIG. Les réclamations sont examinées par le jury supérieur. La décision définitive (sans appel) doit tomber au plus tard :

- À la fin de la rotation des concours de qualification et des concours généraux
- Avant l'affichage de la note du gymnaste suivant pour les finales par engin

Pour de plus amples informations, prière de consulter l'annexe du Code de pointage.

23. CEREMONIES

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture met en scène sur grand écran le drapeau de la FIG et les drapeaux des fédérations sur fond d'hymne national du pays hôte. Les serments (des juges, des athlètes et des entraîneurs) ainsi que des discours en font partie. Elle se déroule le 2 octobre 2017 de 9h30 à 10h au stade du parc olympique.

De plus amples informations seront fournies lors de la séance d'orientation.

Cérémonies protocolaires

Les cérémonies protocolaires se déroulent conformément à l'horaire ci-joint et au Règlement FIG sur les cérémonies protocolaires. Elles se déroulent sur une grande scène sur le FOP plutôt que sur le podium réservé aux exercices au sol. **Prière de vous assurer que les médaillés de votre fédération soient à l'heure pour se mettre en rang avant la cérémonie.** Les concurrents doivent assister aux cérémonies protocolaires comme suit:

Finale du concours général	Gymnastes classés 1 ^{er} à 8 ^e . Les huit gymnastes doivent être sur le podium
Finales par engin	Gymnastes classés 1 ^{er} à 3 ^e

Les gymnastes sont tenus de porter leur tenue de compétition correcte. Les drapeaux nationaux des meilleurs gymnastes sont hissés pendant que retentit l'hymne national des champions.

Prix décernés aux 8 meilleurs par finale:

1ère place	1 médaille d'or et 1 diplôme par gymnaste
2e place	1 médaille d'argent et 1 diplôme par gymnaste
3e place	1 médaille de bronze et 1 diplôme par gymnaste
4 ^e à 8 ^e place	1 diplôme par gymnaste.

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture se déroule dans le cadre de la session finale le 8 octobre 2017 immédiatement après les finales par engin dans le stade du parc olympique. Au terme de la cérémonie de clôture, le drapeau de la FIG est remis à un représentant des 48^{es} Championnats du monde de gymnastique artistique qui auront lieu à Doha (QAT) en 2018.

24. PRIX LONGINES DE L'ELEGANCE

Longines remettra son prestigieux Prix Longines de l'Elégance pour honorer le et la gymnaste du concours général considéré/e comme le/la plus élégant/e de la compétition. Le Prix est décerné après évaluation, jugement et décision sur l'aspect émotionnel allant au-delà des seules considérations techniques et mettant en valeur la beauté et la féminité, le charme et le charisme ainsi que la grâce et l'harmonie des mouvements. Les prix sont décernés juste avant la cérémonie protocolaire de la finale du concours général GAF.

25. SERVICES MEDICAUX

Le COL prévoit un service médical conformément au règlement FIG "ORGANISATION MEDICALE DES COMPÉTITIONS FIG".

Au moment de s'accréditer pour les Championnats du monde, le document « Informations pratiques médicales et antidopage » est remis aux délégations. Ce document contient toutes les informations sur l'accès aux soins médicaux ainsi que les numéros et contacts en cas d'urgence.

26. CONTROLES ANTIDOPAGE ET AUTORISATIONS A USAGE THERAPEUTIQUE

Durant ces Championnats du monde, et conformément au Règlement en vigueur sur les contrôles antidopage FIG-AMA, des contrôles antidopage sont organisés sous la supervision de la FIG. Ces contrôles peuvent avoir lieu en tout temps. Conformément à la procédure en vigueur sur les autorisations à usage thérapeutique (AUT) FIG relative aux manifestations FIG, tout gymnaste nécessitant une AUT doit, en concertation avec sa fédération, soumettre sa requête à la FIG au plus tard 30 jours avant le début de la compétition. Aucune AUT n'est acceptée ou approuvée sur place, exception faite des cas d'urgence justifiés.

27. DOTATIONS EN ESPECES

Les dotations en espèces suivantes en CHF sont décernées aux médaillés:

GAM individuels Concours général:	1 ^{er}	CHF 5'000	GAF individuelles Concours général:	1 ^{ère}	CHF 5'000
	2 ^e	CHF 3'000		2 ^e	CHF 3'000
	3 ^e	CHF 1'000		3 ^e	CHF 1'000
GAM individuels Finales par engin (par engin):	1 ^{er}	CHF 3'000	GAF individuelles Finales par engin (par engin):	1 ^{ère}	CHF 3'000
	2 ^e	CHF 2'000		2 ^e	CHF 2'000
	3 ^e	CHF 1'000		3 ^e	CHF 1'000

28. REUNIONS, INSTRUCTIONS ET SEMINAIRES

Séance d'orientation

La séance d'orientation a lieu le 28 septembre 2017 dans le Tower Auditorium de 20h00 à 21h00 (annexe 1). Les représentants des délégations doivent assister à cette réunion avec au maximum 2 membres accrédités par délégation, y compris le chef de la délégation ou son suppléant. A l'entrée de la salle, les représentants de délégation doivent montrer leur carte de participation à la séance d'orientation qui leur aura été remise à l'accréditation. Prière de noter que les juges ne peuvent pas représenter leur pays lors de la séance d'orientation. Le COL et la FIG fournissent des informations importantes sur l'organisation de ces Championnats du monde. Cette réunion se déroule en anglais exclusivement.

Conformément au Règlement technique Section 1, art. 5.12, la participation est obligatoire. Toute absence injustifiée à cette réunion donne lieu à une sanction de CHF 1'000.— payable à la FIG par la fédération concernée.

Séance des juges, réunions, tirage au sort et entraînement sur le podium

Les juges doivent prendre avec eux leur carnet de juge et ils doivent assister à l'appel. Ils doivent se conformer au code vestimentaire stipulé dans le Code de pointage.

Tous les juges sont tenus de participer à la séance d'information ainsi qu'aux réunions suivantes organisées selon le programme et aux emplacements indiqués sous le point 3 du présent Plan de travail. Les juges absents de la séance des juges et des réunions ne sont pas autorisés à juger, ils reçoivent un avertissement, voire sont également passibles de sanctions.

Tous les juges GAM (D, E et R) sont tenus d'assister aux subdivisions de podium afin de pouvoir participer à toutes les phases de la compétition.

Les tirages au sort des panels de juges pour la qualification et les finales (suite aux qualifications et aux évaluations des juge) sont organisés par les CT GAM et GAF.

Réunion du CT et analyse vidéo

Une évaluation continue du travail des juges est effectuée par les membres des jurys supérieurs qui observent et donnent des notes durant les compétitions ainsi que par le comité technique qui effectue une analyse vidéo globale après la compétition. Toute erreur avérée entraîne une sanction pour les juges fautifs.

Séance Longines

La séance Longines se déroule sur le FOP comme suit:

GAM	Le 27 septembre 2017 au terme de la 2e subdivision sur le podium	GAF	Le 1 ^{er} octobre 2017 au terme de la 3e subdivision sur le podium
-----	--	-----	---

Election des représentants des athlètes GAM et GAF

L'élection des représentants des athlètes GAM et GAF pour la période 2018-2021 se déroule comme suit :

- GAM: le 6 octobre 2017 de 17h30 à 19h00 dans la salle des conférences de presse
- GAF: le 5 octobre 2017 de 17h30 à 19h00 dans la salle des conférences de presse

Ces élections se déroulent conformément aux Statuts FIG et sur la base des candidatures reçues. Un représentant par fédération maximum est autorisé dans la commission des athlètes FIG. L'assemblée des athlètes est ouverte à deux athlètes par fédération membre et aux officiels FIG.

L'élection est dirigée par une personne restant à désigner et accompagnée par le président du CT GAM et la présidente du CT GAF respectivement.

Les candidats GAM et GAF doivent être présentés par leur fédération de gymnastique dès que possible mais au plus tard le **4 septembre 2017**. Si aucune candidature n'est parvenue à la FIG dans les délais impartis, les candidatures sont acceptées le jour même de l'assemblée, pour autant que les candidats puissent fournir à l'assemblée une confirmation par écrit dûment signée par le président ou le secrétaire général de leur fédération.

Réception officielle pour les chefs de délégation

La réception officielle pour les chefs de délégation a lieu à l'Hôtel de Ville, le 1^{er} octobre 2017 (horaire à confirmer). Toutes les informations au sujet de cette réception officielle et des transferts en bus seront distribuées dans les casiers des délégations et dans le « portail ».

Atelier GAF

Les juges GAF, les entraîneurs GAF et tous les autres membres de délégation accrédités et intéressés sont invités à participer à l'atelier GAF qui traitera du thème de l'application des déductions d'artistique au sol et à la poutre. L'objectif consiste à expliquer les différences entre une excellente et mauvaise exécution de la composition et de la présentation artistique et d'appliquer les déductions appropriées. Sujets qui seront développés:

- Jouer un rôle
- Faire participer le public
- Expression
- Complexité des mouvements
- Amplitude
- Fluidité

Cet atelier est prévu le 5 octobre 2017 de 14h00 à 16h00 au Tower Auditorium. Il sera présenté par Donatella Sacchi et Debra Brown.

Une inscription préalable est nécessaire. Les fédérations sont priées d'envoyer l'annexe 14 à la FIG (attention: Céline Cachemaille / e-mail ccachemaille@fig-gymnastics.org) pour le **4 septembre 2017**).

Table ronde avec le Président de la FIG

Les présidents de fédération, chefs de délégation plus un invité supplémentaire maximum (3 membres par délégation au total) sont invités à participer à la table ronde en présence du Président Morinari Watanabe afin d'obtenir des informations sur sa stratégie et d'en débattre. Cette table ronde aura lieu le 7 octobre 2017 de 10h30 à 11h30 au Tower Auditorium.

Présence sur inscription. Les fédérations sont priées de renvoyer l'annexe 15 au bureau FIG (attention: Terhi Toivanen / courriel ttoivanen@fig-gymnastics.org) **pour le 4 septembre 2017**.

Table ronde sur les questions médicales et sur la lutte antidopage

La commission médicale de la FIG invite tous les médecins et employés paramédicaux des fédérations nationales accréditées à une table ronde organisée le 8 octobre 2017 de 10h à 11h30 dans la salle des conférences de presse.

Cette table ronde sert à fournir de précieuses informations sur les questions médicales et sur la lutte antidopage. Prière de compléter le formulaire « Table ronde sur les questions médicales et sur la lutte antidopage » (annexe 16) et de le retourner au bureau FIG (attention: Terhi Toivanen / courriel ttoivanen@fig-gymnastics.org) au plus tard **pour le 4 septembre 2017**.

Réunion sur le système de qualification olympique 2020

Une réunion servant à présenter le système de qualification olympique de gymnastique artistique 2020 se tiendra le 4 octobre 2017 de 8h30 à 11h30 au Tower Auditorium. Si les inscriptions préalables ne sont pas nécessaires, les délégations sont invitées à y envoyer au maximum deux représentants.

Journée récréatives pour les juges

Le COL offre en principe à tous les juges l'occasion de participer à la réunion récréative des juges (date et lieu à confirmer). Prière de confirmer votre participation au COL après la première réunion d'instruction des juges. Toutes les informations en lien avec cette journée seront distribuées via les liaisons entre le COL et les CT GAM et GAF.

29. MÉDIAS ET TV

Accréditations médias

Journalistes – Rédacteurs – Photographes

Sont accrédités uniquement les journalistes, rédacteurs et photographes professionnels détenteurs d'une carte de presse officielle et en vigueur émise par un agence de presse internationale reconnue ainsi que par une association nationale ou internationale de journalistes sportifs

Représentants des fédérations membres de la FIG

La FIG délivre un nombre limité de cartes ES-F (2) et EP-F (1) par fédération aux représentants en communication des fédérations membres de la FIG.

Les représentants de médias internationaux ainsi que les représentants en communication des fédérations s'inscrivent en ligne sous <https://media.fig-gymnastics.com> pour demander leur accréditation pour les Championnats du monde. De plus, les fédérations doivent envoyer au département média de la FIG une lettre de confirmation pour leur rédacteur et photographe à mediafig@fig-gymnastics.org.

Le Règlement FIG sur les accréditations et le Règlement sur les médias doivent être strictement respectés.

Emplacement des médias

Zone mixte

Après les entraînements sur le podium et les compétitions, les athlètes doivent sortir du FOP par la zone mixte. A leur entrée sur la zone mixte, les journalistes peuvent obtenir des déclarations expresses.

Si les athlètes n'ont aucune obligation de s'arrêter dans la zone mixte, leur coopération avec la presse est cependant des plus appréciées. Dans le but d'aider les gymnastes à s'adresser à la presse, les fédérations participantes peuvent faire la demande d'une carte de zone mixte. Ces cartes sont distribuées sur place par les employés médias FIG.

Halles d'entraînement

Les médias sont les bienvenus mais priés de rester dans la zone qui leur est réservée (zone 11) et de ne pas perturber les entraînements.

Halles d'échauffement

Il s'agit d'une zone No Go. Pas d'accès pour les médias.

Entraînement sur le podium

Les représentants médias accrédités ont librement accès au FOP durant les sessions officielles d'entraînement sur le podium. Les détenteurs d'une carte ENR sont acceptés sans caméra.

Cérémonie protocolaire

Après l'hymne national, les gymnastes sont priés de regarder dans toutes les directions, tous ensemble, de saluer de la main les spectateurs et de permettre aux photographes de prendre en photo tous les médaillés.

Publicité sur les tenues de compétition – Dossards – Emblèmes nationaux

Pour ce qui est de la publicité et des emblèmes nationaux sur la tenue de compétition et sur les engins, se conformer strictement aux Règles sur la publicité de la FIG. Pour tout renseignement supplémentaire prière de prendre contact avec tv@fig-gymnastics.org.

Conférence de presse

La conférence de presse inaugurale organisée durant ces Championnats du monde a lieu le 1^{er} octobre 2017 de 12h à 12h45 dans la Montreal Tower. Il n'y a pas de conférence de presse de clôture.

Conférences de presse en présence des médaillés

Tous les médaillés ont l'obligation de participer aux conférences de presse en présence des médaillés conformément au Règlement technique FIG 2017, art. 4.11.15. Aux fédérations de s'assurer que leurs médaillés soient présents à l'heure. Les fédérations dont les athlètes sont absents seront immédiatement amendées pour chaque infraction. Le Conseil de la FIG a fixé l'amende à CHF 2'000.- L'annulation d'une conférence de presse est du ressort du responsable médias de la FIG. Dans le cas où un(e) médaillé(e) est choisi(e) pour un contrôle antidopage, il/elle doit participer à la cérémonie protocolaire et à la conférence de presse avant le contrôle.

Images des athlètes pour une meilleure présentation du sport

Prière de consulter le communiqué officiel de la FIG en date du 3 août 2017 à trouver en cliquant sur ce lien: <https://goo.gl/1Bf16n>

Télévision

La retransmission en direct des finales est garantie. Les concurrents sont priés de se conformer strictement aux instructions du COL.

Photographies et enregistrements vidéo

Afin de protéger les droits TV, l'utilisation de caméras vidéo individuelles ainsi que les enregistrements sont strictement interdits dans la salle de compétition (y compris depuis les gradins du public) exception faite des caméras du diffuseur hôte, des détenteurs de droits et des caméras IRCOS.

Les exercices effectués aux engins sont tous enregistrés sur des caméras vidéo numériques (IRCOS). Les métrages officiels IRCOS FIG seront mis en vente aux fédérations membres de la FIG.

Il est permis de prendre des photos depuis les gradins de la salle de compétition mais sans utiliser le flash. Dans les salles d'entraînement et d'échauffement, seuls les entraîneurs peuvent prendre des vidéos de leurs propres gymnastes.

30. FAN ZONE

La Fan Zone fournit aux spectateurs une expérience de choix à l'occasion des CM ART 2017 dans le stade olympique. Douze (12) kiosques offriront de multiples activités telles qu'une zone d'activation, des stands de vente, une boutique souvenirs, un mur mémorabilia pour prendre des photos et des stands d'information de nos sponsors ainsi que des CM ART 2018 (Qatar). En pénétrant dans le stade, les spectateurs seront automatiquement dirigés vers la fan zone avant de rejoindre leur siège.

31. INFORMATIONS TOURISTIQUES

Billetterie

Les billets pour ces Championnats du monde sont en vente sur le site internet des CM:
<https://mtl2017gymcan.com>

Offres pour visiteurs

Des offres exclusives sont en vente. A réserver sous: <http://fanmtl2017gym.com/>

Devise

La devise ayant cours à Montréal est le \$ CAN.

Courant électrique

Voltage 110 volts; fréquence 60 Hz. Un adaptateur pourrait être nécessaire.

Climat à Montréal en septembre-octobre

Température moyenne min.:	4°C / 39°F	Température moyenne max. 14°C / 57°F
Nombre moyen de jours de pluie:	14 jours	Nombre moyen d'heures quotidiennes d'ensoleillement : 5 heures

Fuseau horaire

Durant la manifestation, Montréal vivra à l'heure d'été (GMT -5 h)

Attractions touristiques

Pour des informations sur les attractions populaires à Montréal. prière de consulter <http://www.mtl2017gymcan.com>

Produits dérivés officiels

Les produits dérivés officiels seront en vente durant toute la durée des championnats à la boutique de la fan zone

En vente également en ligne sous <https://mtl2017gymcan.com>

32. RESUME DES DELAIS EN SUSPENS

Pour la FIG (cf. également annexes ci-après)

Systeme en ligne FIG	Début	Fin
Inscriptions nominatives	Maintenant	4 septembre 2017 jusqu'à minuit heure suisse
Musique GAF	Maintenant	4 septembre 2017 jusqu'à minuit heure suisse
Publicité (pas obligatoire)	Maintenant	4 septembre 2017
Nomination des candidats GAM/GAF pour l'élection des représentants des athlètes GAM/GAF (pas obligatoire)		Délai
Demande par écrit		4 septembre 2017

Pour le COL (cf. aussi annexes ci-après)

Système en ligne du COL	Délai
Horaire de voyage (arrivée et départ)	25 août 2017
Hébergement nominatif et plan de repas (le cas échéant)	25 août 2017
Demande par écrit pour couverture d'assurance insuffisante (le cas échéant)	4 septembre 2017

Paiement (à effectuer au COL)	Délai
Frais d'hébergement et de repas (2 ^e moitié)	25 août 2017

Annexes

Annexe 1	Vue générale de toutes les zones avec zones d'accès
Annexe 2	FOP et emplacement des sièges
Annexe 3 Délais	Modification des accréditations <ul style="list-style-type: none"> • Entre le 19 septembre 2017 et l'accréditation: bureau FIG avec copie au COL • Entre l'accréditation jusqu'au terme des compétitions: SID pour évaluation par la FIG
Annexe 4 Délai	Hymne national / drapeau national Sur accréditation par le COL
Annexe 5 Délai	Nouveaux éléments Au SID avant la séance d'orientation ou avant le début de l'entraînement sur le podium au COL
Annexe 6 Délais	Changement de mensuration des engins Au SID avant la séance d'orientation ou au plus tard avant ou pendant l'entraînement sur le podium au COL
Annexe 7 Délai	GAM Confirmation de l'ordre de passage pour les qualifications Le 1 ^{er} octobre 2017 à 10h00 pour les gymnastes en lice dans les subdivisions 1, 2 et 3 et le 2 octobre 2017 à 10h00 pour les gymnastes en lice dans la subdivision 4
Annexe 8 Délai	GAF Confirmation de l'ordre de passage pour les qualifications Le 2 octobre 2017 à 16h00 pour les gymnastes en lice dans les subdivisions 1 et 2 et le 3 octobre 2017 à 13h30 pour les gymnastes en lice dans les subdivisions 3, 4 et 5
Annexe 9 Délai	Retrait de gymnastes pour les finales du concours général et par engin Finale du concours général GAM: 4 octobre 2017 à 19h00 GAF: 5 octobre 2017 à 18h50 Finales par engin GAM et GAF : le 6 octobre 2017 à 13h pour les gymnastes concourant le 1 ^{er} jour et le 7 octobre 2017 à 13h pour les gymnastes concourant le 2 ^e jour
Annexe 10 Délai	Numéros de saut Au SID avant la séance d'orientation ou au plus tard 1h avant le début de la compétition au COL
Annexe 11 Délai	Réclamations Cf. point 22
Annexe 12	Horaires GAM/GAF (sujets à modifications mineures)
Annexe 13	Exemple d'entraînement sur le podium
Annexe 14 Délai	Atelier GAF 4 septembre 2017 à la FIG
Annexe 15 Délai	Table ronde en présence du Président de la FIG 4 septembre 2017 à la FIG

Annexe 16 Délai	Table ronde sur les questions médicales et lutte antidopage 4 septembre 2017 à la FIG
Annexe 17	Aide de première classe aux athlètes et aux juges
Annexe 18 Délai	GAF Entraînement sur le podium sol - ordre de passage Au SID au COL le 29 septembre à 18h00 au plus tard



André F. Gueisbuhler
Secrétaire général